

DÉPARTEMENT

HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Comité Syndical du
Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc
& Vignobles

NOMBRES DE MEMBRES

Affiliés > h. Comité En exercice syndical	Présents
---	----------

37	37	27
----	----	----

Date de la convocation

05/09/08

Date d'affichage

05/09/08

Objet de la Délibération

N° 2008-09-02
 Compte rendu des décisions
 du Président

09 OCT. 2008

Séance du 15 septembre 2008

L'an deux mille huit

Et le quinze septembre 2008

à Dix Huit heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : MM

J.ARCAS (Conseil Général), G.BARO (CdC Orb-Taurou), D.BEDOS (CdC Coteaux-Chateaux), P.BEZIAT (CdC Lirou-Canal), F.BERTHOMIEU (CdC Lirou-Canal), F.BOUTES (Conseil Général), J.CABROL (CdC Pays Saint-Ponais), JL BARTHES (CdC Orb-Jaur), F.BARSSE (Bédarieux), Y.CASSILI (CdC Monts Orb), R.CHABBERT (CdC Le Minervois), M A EDO (CdC Monts d'Orb), N.ETIENNE (Conseil Général), JL.FALIP (Conseil Général), C.FRANCES (CdC Saint-Chinian), Y.FRAÏSSE (CdC Minervois), F. GALBE (Commune Poujol/Orb),M.GIL (CdC Orb-Taurou), J. HUC (CdC Coteaux & Chateaux), MH LAVASTRE (Bédarieux), RM.LOSMA (Bédarieux), K.MESQUIDA (Conseil Général), , M.OLMOS (CdC Minervois), R.PAILLES (Conseil Général), J.PALAYSI (CdC Saint-Chinian), G.ROUDIER (CdC Orb-Taurou), E.VILLANEUVA (CdC Faugères),

SOUS-PREFECTURE DE BEZIERS
 REÇU LE

07 OCT. 2008

Finances, Fonction publique territoriale,
 Affaires communales et Intercommunalité

Acte révisé après le et pub du
 23/09/08
 23/09/08

Objet : Compte rendu des décisions du Président.

Conformément aux articles L5211-10 et L2122-23 du Code Général des Collectivités territoriales et en application de la délibération du Comité Syndical du 19 septembre 2005, donnant délégation au Président pour une partie de ses attributions, je vous rends compte des décisions prises récemment:

- N° 018/08** Avenant à la régie de recettes et d'avances « Musiques au chœur du vignoble » afin de permettre la vente de CD de l'orchestre de Pays qui n'était pas prévue initialement.
- N°019/08** L'entreprise Mirettes et Belles Oreilles assurera les prestations techniques du festival «Musiques au chœur du vignoble», suite à un marché à bon de commande.
Montant de la prestation pour la durée du festival : 19 020,67 € TTC.
- N° 020/08** Contrat de vente avec l'entreprise « l'art à tatouille » pour un concert au domaine de Roueire assuré par 'l'art à tatouille » le 22 mai 2008.
Montant du contrat : 527,50 Euros TTC.
- N° 021/08** Création d'une régie de recettes afin de permettre la vente des guides de recettes « couleurs de fleurs de Méditerranée » édités par le Pays Haut Languedoc et Vignobles.
Prix à la vente : 7 Euros
- N° 022/08** Programme de marketing territorial au niveau international en partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme portant sur des opérations de promotion territoriale.
Montant de la campagne «Co-branding Danemark 2008» : 8 000 Euros TTC.
- N° 023/08** Paiement des frais engagés pour les diverses interventions et conférences débat durant la semaine de la pierre sèche.
Montant des défraiements sur présentation de justificatifs.
- N° 024/08** Paiement des frais engagés pour les diverses interventions et conférences débat durant la semaine de la pierre sèche
Montant des défraiements :
- Mme Cornu (chambres des métiers et de l'artisanat du Vaucluse) : 501,80 Euros
- Mr Fierret (Maçonnerie générale) : 538,20 Euros
- N° 025/08** Avenant à la décision N°025/08 concernant la prestation de Mr Oberti en tant que consultant de coordination dans le cadre du projet « couleurs de fleurs en Méditerranée » pour un déplacement supplémentaire en Tunisie.
Montant de l'avenant : 1 000,00 Euros TTC.
- N° 026/08** Mise à disposition du Jardin Méditerranéen pour le séminaire professionnel sur les plantes aromatiques et médicinales du 10 juillet 2008 par le CADE
Montant de la location : 2 272,40 € TTC
- N° 027/08** Animation et expertise du CADE (Collectif Agricole pour le Développement et l'Environnement) dans le cadre du séminaire professionnel sur les plantes aromatiques et médicinales.
Montant du marché : 2 315,60 € TTC
- N° 028/08** Rédaction des actes du séminaire « Tourisme patrimonial Vigneron : territoire et coopération paroles d'acteurs » par la société VINIDEA.
Montant de la prestation : 3 677,70 Euros TTC.
- N° 029/08** Impression et Sérigraphie sur CD Rom des actes du Séminaire « Tourisme patrimonial Vigneron : territoire et coopération paroles d'acteurs » par la société VINIDEA.
Montant de la prestation : 1 056,07 Euros TTC.

Monsieur le Président demande au Comité Syndical de bien vouloir en prendre acte.

Où l'exposé de Monsieur le Président, à l'unanimité, le Comité Syndical prend acte des décisions prises.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Saint-Chinian, le 15 septembre 2008.

Le Président,
Francis BOUTES


